

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de presse



canton de bâle

Prix Jacob-Burckhardt à Jean Tinguely et Jan Milic Lochman

Le sculpteur fribourgeois Jean Tinguely et le professeur bâlois de théologie Jan Milic Lochman sont les deux lauréats, pour 1987 et 1988, du prix Jacob-Burckhardt de la Fondation Johann Wolfgang von Goethe. Ce prix doté de deux fois 20 000 francs récompense des personnalités qui contribuent au rayonnement de la ville de Bâle, indique le recteurat de l'Université de Bâle.

Jean Tinguely, le « génial créateur de formes en mouvement » a « donné à l'art une nouvelle dimension vivante en réalisant la synthèse de la pensée et du jeu », précise l'Université. Quant à Jan Milic Lochman, il se voit récompensé pour son « essentielle interprétation du message chrétien et ses efforts en vue de promouvoir le mouvement œcuménique ». Les prix ont été remis le 29 janvier à l'Université de Bâle.

Foire d'échantillons de Bâle une « place du marché » mondiale

« Une place du marché pour le monde » : tel est le slogan de la plus grande foire de biens de consommation de Suisse, qui ouvrira ses portes à Bâle le 5 mars prochain. La 72^e Foire suisse d'échantillons, « Muba 88 », s'attend à recevoir près d'un demi-million de visiteurs. Comme l'a déclaré son directeur général, Frédéric Walthard, « Muba 88 » entend former un pont entre la Suisse et le monde. En outre, « Expo 88 », l'exposition mondiale de cette année qui aura lieu à Brisbane (Australie), y présentera un stand d'information. « Muba 88 » se déroulera du 5 au 14 mars ; elle réunit 2017 exposants sur une surface de 66 350 m² provenant de 14 pays d'Europe et d'outremer dont notamment le Qatar et la Thaïlande (deux nouveaux venus), l'Egypte, la Bulgarie et la Chine. Le secteur « Loisirs », comportant 317 exposants occupe la plus grande surface, soit 12 400 m². Les autres secteurs traitent des domaines du « ménage » et de l'« habitat ». Les CFF proposent pour l'occasion un billet spécial combiné de 30 francs, incluant l'aller-retour pour Bâle, en provenance de toute la Suisse, le transport à la Muba et le billet d'entrée.

130 dessins de Hans Holbein le Jeune au Kunstmuseum

La traditionnelle exposition d'été du Kunstmuseum de Bâle sera consacrée dès le

12 juin à Hans Holbein le Jeune, né dans la cité rhénane à la fin du XV^e siècle et mort en 1543. Près de 130 dessins de l'artiste seront proposés au public. Les œuvres proviennent des collections de la reine Elisabeth II d'Angleterre et du Kunstmuseum.

Les 80 œuvres des collections de la reine d'Angleterre sont en fait des esquisses réalisées par Holbein à Londres pour la cour du roi Henri VIII après 1536. Toutes ces œuvres ont été restaurées en 1978 et 1979 par la Royal Library du château de Windsor.

canton de berne

« 100 ans de timbres-poste » Exposition spéciale au Musée des PTT

« 100 ans de timbres-poste », tel est le titre de l'exposition présentée jusqu'au 28 février prochain au cabinet des timbres-poste du Musée des PTT à Berne. Elle comprend certaines parties d'un don de M. Traugott Haefeli, de Corseaux VD).

C'est à l'occasion du 100^e anniversaire de l'émission du premier timbre-poste du monde, le 6 mai 1840, que M. Haefeli a mis sur pied une collection comprenant tous les timbres commémoratifs émis en 1940 par les différents pays.

La première partie de l'exposition présente les timbres commémoratifs ainsi que des documents relatifs aux manifestations organisées dans les différents pays. La seconde partie est consacrée aux timbres-poste ordinaires en circulation dans toutes les administrations en 1940. Cette exposition donne une vue d'ensemble unique sur la création des timbres-poste dans près de 190 pays et territoires.

Vacherin Mont-d'Or Espoir pour l'hiver prochain

Les milieux concernés par la reprise de la fabrication de vacherin Mont-d'Or se sont réunis à la station fédérale de recherches laitières (FAM) à Liebefeld-Berne. Selon un communiqué, le but final de ces travaux est inchangé : fabrication sûre de vacherin Mont-d'Or pour la saison 1988/89.

Lors de cette réunion, les groupes qui avaient été constitués le 2 décembre dernier ont fait le point de leurs travaux. Une méthode de recherche de Listeria monocytogenes sur les fromages a été présentée. Elle permet à des laboratoires non spécialisés d'exécuter les analyses de manière précise et rapide (7 à 10 jours).

Cette méthode est reconnue par l'office fédéral de la santé publique. La détermination plus fine (sérotypisation) sera faite au centre hospitalier universitaire (CHUV) à Lausanne. D'autres méthodes de caractérisation épidémiologique des souches seront introduites en routine au CHUV dans un proche avenir, précise encore le communiqué. La recherche des causes de la présence de Listeria sur la croûte du vacherin a montré l'importance des conditions particulières de fabrication et d'affinage de ce fromage. Un assainissement doit être strictement étudié pour assurer la reprise de la fabrication, l'accent étant mis sur la désinfection.

Les contrôles effectués dans les fromageries atteintes ont montré que le vacherin Mont-d'Or n'était probablement contaminé que par voie de contact avec du matériel infecté. Un manuel pratique de fabrication doit par conséquent être élaboré.

Les travaux vont donc se poursuivre et l'on espère pouvoir reprendre la fabrication cet automne.

La Fondation pour les jeunes Suisses de l'étranger cherche des familles d'accueil en Suisse

La Fondation pour les jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger cherche, cette année aussi, des familles, qui pourraient accueillir cet été, pour environ cinq semaines, un garçon ou une fille de la « cinquième Suisse ». C'est ce que révèle un communiqué de presse émanant de l'organisation présidée par le commandant de corps Josef Feldmann.

L'action annuelle de la Fondation consiste à donner la possibilité à des petits Suisses de l'étranger, ayant entre 7 et 15 ans, de découvrir leur patrie et d'entretenir des relations avec leur famille d'accueil. Comme l'écrit la Fondation dans son communiqué de presse, 300 enfants de toutes les parties du globe devraient pouvoir bénéficier de cette action cette année.

La Fondation souhaite en outre permettre aux enfants de familles sans grands moyens d'entreprendre un voyage en Suisse. Elle a donc besoin à cet effet de l'aide financière de donateurs.

Pour accueillir un enfant, s'adresser à la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger, case postale, 8022 Zurich, n° de téléphone 01/251 72 44

Ventes d'abonnements demi-tarif Le succès continue

Pour la deuxième année consécutive, l'abonnement demi-tarif des CFF se révèle être un

succès. En novembre et décembre 1987, 286 000 abonnements à 100 francs ont été vendus, soit 6 000 de plus qu'à la même période de l'année précédente. Hans Rütti, directeur de production des abonnements demi-tarif au Marketing voyageurs des CFF, a déclaré à l'ATS que l'essor des ventes se poursuivait depuis le mois de janvier.

Les deux offres promotionnelles liées à l'abonnement demi-tarif ont bien été reçues. Du 20 au 30 novembre, 800 000 cartes journalières à 10 francs ont été écoulées. Les CFF avaient escompté en vendre 500 000 unités. Une part importante de la clientèle a de surcroit profité du 13^e mois offert gratuitement en cas de renouvellement immédiat de l'abonnement.

Le 31 décembre, inclus dans les opérations de janvier, s'est révélé être un jour de vente exceptionnel, a indiqué M. Rütti. La tendance se poursuivant en janvier, les CFF prévoient un nouveau succès des abonnements demi-tarifs en 1988. Parmi les 286 000 acheteurs recensés en novembre et décembre passés, on dénombre quelque 70 000 nouveaux adeptes du demi-tarif.

Les 150 ans de l'Office fédéral de topographie

De nombreuses manifestations vont marquer cette année dans toute la Suisse le 150^e anniversaire de l'Office fédéral de topographie. Issu du bureau topographique fondé à Genève par G.-H Dufour en 1838, il a maintenu son siège à Wabern près de Berne et est rattaché au département militaire fédéral. Son directeur, M. Francis Jeanrichard, a commenté au cours d'une conférence de presse l'activité de cet office dont la réputation a depuis longtemps dépassé les frontières de la Suisse.

On a en effet recours aux techniques les plus avancées : triangulation sur ordinateur, cartographie numérique, premiers essais de mesures géodésiques par satellites. Depuis 1978, les cartes nationales aux échelles 1:25.000, 1:100.000, 1:200.000 et 1:500.000 sont achevées et font l'objet d'une mise à jour systématique selon un rythme de six ans, grâce essentiellement aux relevés photographiques par avion.

Dufour, puis Siegfried travaillaient dans des conditions plus difficiles. Ils gravairent leurs cartes sur cuivre, puis sur pierre alors qu'actuellement on trace sur verre. Les premières feuilles de la carte Dufour, dont on admire encore aujourd'hui la clarté, ont paru en 1845, celles de ce qu'on a appelé l'Atlas Siegfried en 1870.

En 1902 était fixée l'altitude officielle de la Pierre du Niton, à Genève, point de référence des altitudes suisses, et les travaux de la triangulation fédérale pouvaient commencer. Travaux difficiles sur le terrain, à tel point que dans les lieux inaccessibles, comme les parois rocheuses, on devait se contenter de quelques repères et d'un « joli dessin ».



Une héroïne du CICR récompensée à Genève

Marie-Josée Burnier, a reçu la médaille Henry-Dunant des mains du président du CICR Cornelio Sommaruga. Imperturbable, elle nous raconte son incroyable aventure

« Quand le convoi de la Croix-Rouge est tombé dans l'embuscade, je me suis crue au cinéma, tant c'était irréel. Puis les balles ont troué mon pare-brise, je me suis vue couverte de sang et j'ai pensé que j'allais mourir. Alors, très calme, je suis sortie de ma Land-Rover pour parler avec les soldats de la guérilla... ». Imperturbable, Marie-Josée Burnier, 32 ans, ancienne infirmière du CICR, me raconte son incroyable aventure. Quand nous nous sommes quittées, elle allait au CICR recevoir des mains du président Cornelio Sommaruga la médaille Henry Dunant. La plus haute récompense décernée chaque année par le mouvement de la Croix-Rouge internationale pour récompenser des services exceptionnels et des actes de grand courage.

Françoise Buffat

On lui avait bien dit qu'il y avait des risques quand, à 25 ans, la jeune infirmière, s'était engagée au CICR. Mais de là à se retrouver dans la peau d'une héroïne d'un James Bond, et à faire les grands titres de la presse internationale ! Car, après l'embuscade tendue au convoi du CICR, elle était restée introuvable pendant trois mois. Une erreur ? Ses ravisseurs, des maquisards de l'Unita, l'avaient bel et bien capturée pour se faire de la publicité.

Marie-Josée raconte : « Pendant 35 jours, ils m'ont fait marcher jour et nuit pour regagner leur base au sud de l'Angola. Ah mes pauvres pieds blessés ! Ils m'ont gardée prisonnière pendant deux mois dans un village en pleine brousse. Oh, j'étais bien traitée, et respectée. Sans doute parce que j'avais toujours su garder mon calme : cela en imposait. Je serais morte d'ennui si dans ce village je n'avais pas retrouvé d'autres prisonniers : des missionnaires adventistes et des Portugais. Les journalistes défilait. Je dois sans doute ma médaille au fait d'avoir toujours refusé de parler du contexte politique en Angola : pour ne pas mettre le CICR dans l'embarras. »

Le sang du pilote gicla

Découragée, la petite infirmière ? Allons donc ! Sous ses dehors fragiles, quelle volonté ! A peine rentrée en Suisse, la voilà qui repart en mission, d'abord à Timor-Est, puis au Mozambique. C'est là, en Afrique, qu'une nouvelle aventure l'attendait au contour. Le petit avion Piper dans lequel elle survolait une ville se fait canarder. Son jeune pilote du Botswana est grièvement blessé au bras, elle se fait trouer les jambes. Mais Marie-Josée ne craque pas : d'une main elle garotte le bras blessé du pilote, dont le sang gicla, de l'autre, elle l'aide aux manœuvres : « S'il avait perdu connaissance, nous étions morts. J'aurais su garder l'avion en vol, pas atterrir. A deux, nous avons réussi. Jamais une demi-heure ne m'a paru si longue ! ».

De retour à Genève, Marie-Josée a fait cinq mois d'hôpital et enduré d'affreuses souffrances ; les nerfs de ses jambes avaient été touchés. Sur le CICR et les coulisses de l'exploit, elle a tiré un trait : « Ce fut merveilleux, extraordinairement enrichissant. Mais il ne faut pas tenter le sort. » Le virus du tiers monde ne l'a pourtant pas lâchée : après une licence à l'Institut universitaire d'études du développement, Marie-Josée est engagée comme assistante et repart en Guiné-Bissau pour un mémoire sur les soins primaires.

Descendus de La Chaux-de-Fonds (son père est du Sentier, dans la vallée de Joux), ses parents l'entouraient dans les salons du CICR. Pour qu'ils puissent assister à la cérémonie, Marie-Josée avait refusé d'aller recevoir sa médaille Henry Dunant à Rio, en novembre dernier, lors de l'assemblée générale du mouvement de la Croix-Rouge. « Après toute la bile qu'ils s'étaient faite à cause de moi, c'était bien la moindre des choses », commente-t-elle.

Journal de Genève



canton du jura

Présentation d'une montre biologique

Une montre dite biologique sera lancée sur le marché à l'occasion de la prochaine foire de l'horlogerie de Bâle. Selon ses promoteurs, qui l'ont présentée à la presse à Delémont, il s'agit d'une montre dont la particularité du module consiste à provoquer des ondes bénéfiques pour le corps humain, sous le contrôle de la radiesthésie. Qualifiée d'« anti-stress », cette montre sera entièrement fabriquée en Suisse et en grande partie dans le Jura.

Le boîtier et le bracelet de la montre, qui coûtera entre 300 et 500 francs, sont constitués d'éléments les plus naturels possible : cuir, acier, laiton. Le mécanisme est automatique et c'est le mouvement du bracelet qui maintient la montre en marche.

L'idée de créer une montre biologique

émane de Philippe Membrez, ingénieur et chercheur à Delémont. Quant au module, il a été inventé par Paul Schmidt, ingénieur et industriel allemand, responsable de la société Rayonex qui s'occupe de radiesthésie. Ses activités s'étendent principalement dans les domaines de la géobiologie et de la biologie.

C'est à l'occasion de Natura 87 à Bâle que Philippe Membrez a pu voir de multiples produits naturels et biologiques dont certaines pastilles qui « renforcent la vie ». C'est ainsi que l'ingénieur delémontain a eu l'idée de fabriquer une montre « antistress » équipée d'une pastille émettant une onde préventive.

L'image du Jura en Suisse : pour une réunification « helvétique »

Si les Suisses comprennent l'objectif de la réunification jurassienne, celle-ci doit se faire selon un processus « helvétiquement sage ». C'est ce qui ressort, selon le quotidien « La Suisse », d'une enquête faite sur l'image du canton du Jura en Suisse, et dont les résultats sont restés confidentiels durant plus d'un an.

Pour connaître l'image du canton du Jura en Suisse, le gouvernement jurassien avait chargé, voici trois ans, le Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur de prendre la température auprès d'une quarantaine de personnalités suisses considérées comme des « faiseurs d'opinion » : hauts fonctionnaires, universitaires, cadres, dirigeants de partis. Dans l'esprit du gouvernement, cette enquête visait surtout à améliorer l'image de marque du canton du Jura en Suisse, dans le but notamment d'y attirer de nouvelles entreprises.

Etant donné que l'enquête se présente sous la forme d'une série d'entretiens approfondis, ses résultats sont avant tout des remarques et des déclarations. En voici un aperçu : « le PDC a un gros appétit », « le canton du Jura est sérieux », « la réunification est un objectif légitime, mais la diplomatie du gouvernement doit l'emporter sur les méthodes du Rassemblement jurassien », ou encore « les sentiments germanophobes des Jurassiens nuisent à la promotion économique du nouveau canton ».

Terminé en 1986, le rapport dormait depuis lors dans les tiroirs de l'administration jurassienne. Mais certains événements, en particulier les attentats signés FLJ et l'accueil réservé à l'ancien terroriste Marcel Boillat lors de la Fête du peuple jurassien, lui ont redonné une certaine actualité. Les membres du gouvernement estiment en effet que de tels événements ont des effets catastrophiques pour l'image du Jura à l'extérieur. Secrétaire général du Rassemblement jurassien, Roland Béguelin estime pour sa part que « notre meilleure image de marque, c'est la détermination et la fermeté des Jurassiens ».

i canton de neuchâtel

Gérard Bauer :
Un « constructeur de l'Europe »

A l'occasion des 80 ans de cet ancien ministre plénipotentiaire et ancien président de la Fédération horlogère, une trentaine de personnalités dressent un panorama de ses innombrables activités.

Le 8 juin dernier, Gérard Bauer fêtait son 80^e anniversaire. Cet homme, dont d'aucuns prétendent qu'il est de ceux qui ont « bâti notre siècle », fut tour à tour juriste, diplomate et économiste. Il a ainsi, entre autres, concouru à faire démarrer l'Europe et orienté l'industrie horlogère suisse durant deux décennies. Un ouvrage, recueil d'une trentaine de contributions, lui rend aujourd'hui hommage sous le titre : « Un homme et son empreinte ».

Laurent Borel

Retracer en quelques lignes la carrière exceptionnelle de Gérard Bauer tient de la gageure, tant les défis qu'il a relevés sont foison. Passionné dès l'enfance d'histoire - à dix ans, il dévorait les livres sur les guerres napoléoniennes ! Il s'imprégnera, à peine atteint l'âge de raison, du goût que sa mère nourrissait pour les discussions politiques : « Elle lisait *Le Temps*, ce qui à l'époque était rare pour une femme !... ». De son père, il héritera essentiellement le sens du service public.

Le travail, la soif d'apprendre, déjà, l'obnubilent ; aussi, après un brevet d'avocat, il embrasse, simultanément, à Paris, les Hautes études internationales et Sciences-po, « croisade » qu'il achèvera par une moisson de prestigieux diplômes. A l'aube des années trente, il entre comme stagiaire à l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich : « Ma première tâche fut alors de rédiger un message de condoléances au roi Léopold III, qui venait de perdre la reine Astrid. » Une demi-décennie plus tard, en 1936, le Conseil fédéral dévalue le franc, bloque prix et salaires. Gérard Bauer est alors chargé par le gouvernement d'appliquer en Suisse romande la législation d'urgence relative à cette opération. Il donne à cette occasion les premières preuves de son talent de négociateur, qui lui vaut d'être remarqué dans les couloirs du pouvoir et d'accéder au secrétariat du Vorort. Des dossiers délicats lui sont alors confiés, tel celui concernant l'économie de guerre.

Retour ensuite à Neuchâtel, où ses amis libéraux le propulsent à la tête des finances de la Ville. 18 mois plus tard, survient la guerre. Mobilisé comme adjudant d'une unité mobile, il n'en continue pas moins à diriger, à distance, son département. En 1945, il échoue dans sa tentative d'être élu au Conseil des Etats, mais obtient quelques mois après le poste de conseiller économique auprès du ministre de Suisse à Paris. Sa mission : tenter de rétablir des relations entre les deux pays, lesquelles avaient été réduites à néant par la guerre. Douze ans plus tard, conscient, et déçu, que l'Europe se construirait sans la Suisse, il abandonne son titre de

ministre plénipotentiaire, pour celui de président de la Fédération horlogère suisse. Organe pour lequel il se dépensera sans compter 20 ans durant : « Il fallait relever le défi de la concurrence, notamment japonaise. »

Gérard Bauer qui, depuis 1977, n'a cessé d'être actif, peut aujourd'hui s'enorgueillir d'une carrière de médiateur hors du commun : ayant cumulé une trentaine de présidences en un demi-siècle, occupé une soixantaine de sièges ou charges officielles, il est à l'initiative de la constitution d'une foule de comités, groupes d'étude, fondations etc.

Publié à l'instigation du conseiller d'Etat Jean Cavadini, un ouvrage, sorti de presse, rend hommage à M. Bauer en dressant un panorama succinct de ses innombrables activités. Une trentaine de personnalités, au rang desquelles figurent notamment MM. Max Petitpierre, Raymond Barre, Otto de Habsbourg, Pierre Languetin et Vittorio Pons, ont prêté leur plume à l'entreprise. Ces différentes contributions présentent entre autres le rôle que M. Bauer a joué dans la construction de l'Europe ; elles le désignent par ailleurs comme un moteur de l'innovation et de la recherche dans notre pays.

— Journal de Genève

* Ed. Gilles Attinger, Hauterive

La Chaux-de-Fonds : 50 000 frs pour le Fond de solidarité Dubied

Par solidarité avec les travailleurs récemment licenciés par Dubied à Couvet, le conseil communal de La Chaux-de-Fonds a décidé de verser une somme de 50 000 francs au fonds créé à l'initiative du syndicat FTMH. En outre, l'exécutif de La Chaux-de-Fonds a annoncé qu'il avait entrepris des démarches auprès d'employeurs potentiels de la ville en vue de les inciter à engager du personnel.

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds pense en effet que tout doit être mis en œuvre pour que les travailleurs licenciés par Dubied puissent conserver leur domicile au Val-de-Travers, même s'ils occupent un emploi ailleurs dans le canton. Préserver le tissu social du Val-de-Travers apparaît comme un problème majeur aux autorités chaux-de-fonnères, qui placent leurs décisions dans la « perspective d'une indispensable solidarité intercommunale qui se doit d'exister plus que jamais ».

L'Impartial affichait un Noël de solidarité avec « ceux de Dubied »

Rompant avec la tradition, le quotidien chaux-de-fonnier l'Impartial a publié une pleine première page, style affichette, se référant à Dubied. En lieu et place d'une gravure de la nativité, généralement en couleurs, l'Impartial creva l'écran du conformisme en donnant le numéro du compte de chèque postal ouvert en faveur des chômeurs de Dubied. La Feuille d'Avis de Neuchâtel partant sans doute de la même idée est plus discrète. Elle a rappelé dans un petit encart en première page le numéro du CCP.

L'Impartial utilise toute sa première page avec des titrages. Sur un fond blanc, le quotidien écrit en noir gras : Noël de solidarité avec le Val-de-Travers, 1987. Dubied se détache en énormes caractères noirs. En bas de page, figure enfin : Fonds de soutien aux travailleurs : CCP 20-8504-1. Sobrement sur un liseré bleu on peut encore lire : cette page remplace notre traditionnelle gravure de la nativité.

canton du valais

Distribution du sel bénit aux pèlerins de Longeborgne

Une tradition plusieurs fois séculaire s'est perpétuée dans l'historique ermitage de Longeborgne près de Sion, à savoir la distribution du sel bénit aux pèlerins. Cette tradition remonte à Saint Antoine, ermite de Thébaide en Haute Egypte et fondateur vers les années 300 de notre ère de la vie érémitique. Ce dernier distribuait du sel bénit autour de lui pour protéger les animaux des maladies. Cette tradition a bravé les siècles et actuellement encore, le 17 janvier de chaque année, des centaines de fidèles venant du Valais et d'ailleurs, descendant souvent à pied des villages de montagne, gagnent la gorge abrupte de Longeborgne pour prier et recevoir le sel bénit. Une fois de plus, il y avait foule à Longeborgne à l'occasion des offices de la Saint Antoine.

Décès de la « Marie de Diolly » personnage du Valais

Début janvier est décédée à Savièse Marie Mory, 77 ans, personnage pittoresque du Valais viticole. On lui avait donné le titre de « prêtresse de Diolly » au temps où elle « officiait » dans le vignoble que possédait au-dessus de Sion le Dr Henry Wuilloud, professeur à l'EPF de Zurich, dont elle était l'illustre gouvernante.

Caviste, cuisinière, dame de réception, Marie Mory a reçu dans le domaine du Dr Wuilloud les personnages les plus illustres de l'époque en Suisse, du général Guisan aux conseillers fédéraux, des divisionnaires de notre armée aux plus grands artistes et écrivains du pays. Plusieurs télévisions ont consacré des émissions à la « Marie de Diolly » au temps des vendanges sous la neige, de la cueillette des mangues ou des figues ou à l'heure de la vinification « sans filtre ni sucre » dont elle gardait jalousement le secret comme celui de certaines recettes culinaires valaisannes.

Roland Collombin a « oublié de se marier »

Le champion de ski valaisan Roland Collombin, l'une des gloires du sport mondial il y a dix ans, devait se marier avant Noël au risque

de devoir recommencer les démarches entreprises il y a six mois auprès de l'état civil de sa commune de Bagne. Le skieur a en effet... oublié de le faire.

Collombin qui vient d'être père d'une fillette, Emmanuelle, a choisi pour épouse une jeune Canadienne Sarah Dufresne. Ses bans ont été publiés dans sa commune durant l'été. Après dix jours, comme il n'y avait aucune opposition à ce mariage, chacun attendait « la noce à Roland ». Comme rien ne venait, ses amis questionnèrent le skieur qui répondit sur le ton décontracté qu'on lui connaît. « C'est exact. J'aurais dû me marier mais j'ai complètement oublié... »

« Je le ferai dès qu'il fera un peu plus beau... » déclarait Collombin en quittant le Valais, dans le brouillard, pour se rendre à Berne aux festivités organisées en l'honneur de son ami personnel le nouveau conseiller fédéral Adolf Ogi.

On précisait à ce sujet au service de l'Etat civil valaisan que si le champion ne se mariait pas dans la semaine suivante, il allait devoir - fait assez insolite - recommencer les démarches entreprises il y a six mois et redemander les publications, pour se lier civilement avec la femme de son choix.

La Suisse, hôte d'honneur des Santonniers de Provence

La Suisse sera le premier pays à être l'hôte d'honneur cette année du « Salon international des Santonniers » qui depuis trente ans déjà se déroule, avec succès, durant un mois à l'occasion des fêtes de Noël, à Arles, en Provence, et qui est visité par des milliers de personnes de tous pays. La nouvelle a été annoncée par le président du salon M. Philippe Brochier qui, la veille, clôturait le salon 87-88 en présence du Maire d'Arles et de fabricants de santons et de crèches venant de tous les coins de France et de l'étranger.

Chaque année dans l'ancien cloître de Saint Trophime, au cœur de la cité médiévale d'Arles, des milliers de santons et figurines de bois, de marbre, de porcelaine, d'étoffe et de matériaux divers en provenance du monde entier sont exposés durant un mois. La décision a été prise de désigner à l'avenir un pays hôte d'honneur. Le premier choix s'est porté sur la Suisse où l'on compte des crèches dans la plupart des familles et où plusieurs cantons tels que Berne, Schwyz, Fribourg, Valais, Genève ont des fabriques ou ateliers de santons ou personnages divers relatifs à la nativité et à tout son environnement. Plusieurs Suisses étaient présents, avec leurs productions, au 30^e Salon d'Arles qui a fermé ses portes lors d'une véritable fête populaire.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

VAUD

La radio-tv suisse à Calgary : « la plus grosse opération »

Les Jeux olympiques de Calgary donneront lieu à la plus grosse opération jamais montée à l'étranger par la radio et la télévision suisses dans le domaine sportif. La SSR enverra à Calgary une délégation de 60 personnes et consacrera à la couverture des jeux un budget de 3 millions de francs, ont annoncé à Lausanne les responsables du sport à la radio-télévision suisse romande.

Les équipes de production, qui complètent par des reportages « maison » la diffusion internationale des épreuves, ont été dotées de moyens sans précédent. Pour cette part additionnelle, la SSR a réservé les lignes de transmission 90 minutes par jour.

Finalement, le décalage horaire est un avantage, a relevé le journaliste Boris Acquadro. Il permettra de diffuser des épreuves comme le ski alpin et le ski nordique à l'heure de plus grande écoute. Cela se fera par le canal de la chaîne sportive, donc sans incidence sur les programmes habituels.

En ce qui concerne les programmes romands, la télévision consacrera de plus aux jeux une bonne part du téléjournal de midi, prolongé pour l'occasion. En chaque fin de soirée, une « nuit olympique » mêlera en direct (en particulier le hockey), différé et production « maison ». Enfin, à quatre reprises, des émissions en direct (patinage notamment) seront diffusées aux petites heures du matin.

A la radio, l'équipe olympique (6 personnes) a été doublée par rapport à 1984. Elle interviendra à plusieurs reprises entre six heures du matin et minuit. Répétant l'expérience réussie des championnats du monde de Montana-Crans, les équipes sportives de la radio-tv romandes ont été complétées de journalistes « généralistes ». Ils exploreront, en marge des compétitions, la vie à Calgary.

Grande Loge Suisse : de l'initiative Fonjallaz à Mariette Paschoud

La Grande Loge Suisse, qui représente dans notre pays le courant « libéral » de la franc-maçonnerie, a tenu en novembre au château de Coppet ses assises annuelles. 200 participants, dont de nombreuses délégations étrangères et une forte représentation féminine, y ont assisté. Evoquant, 50 ans après, l'« initiative Fonjallaz », l'assemblée de Coppet a constaté que « l'antimaçonnisme, toujours associé au racisme et à l'antisémitisme, se manifeste à nouveau ».

En novembre 1937, le peuple suisse refusait à une forte majorité l'initiative de l'extrême-droite proposant d'interdire la franc-

maçonnerie. Evoquant cette époque, les francs-maçons réunis à Coppet ont renouvelé la résolution qu'ils avaient prise alors : « soit nous prenons conscience de nos ennemis et nous nous battons, soit nous disparaîtrons », indique un communiqué diffusé récemment.

Les francs-maçons estiment du reste avoir démontré « l'efficacité de leur combat pour la démocratie » lors de la récente affaire Mariette Paschoud. Cette enseignante lausannoise a été privée de tout contact avec les élèves à la suite de la vive polémique suscitée par ses prises de position révisionnistes.

La doyenne de Suisse est morte à Lausanne à 109 ans

Mme Bertha Bouroud-Bucher, doyenne de Suisse, s'est éteinte paisiblement en janvier dans une maison de repos de Lausanne, à quelques jours de son entrée dans sa 110^e année. Née le 27 janvier 1879 à Vevey, originaire de Corbeyrier (VD), elle avait épousé en 1901 un charpentier-couvreur et vécu avec lui un demi-siècle à Genève. Le couple eut trois enfants. Devenue veuve en 1952, Mme Bouroud s'était fixée à Lausanne la même année.

Elle était l'une des femmes les plus âgées du monde, puisque la doyenne actuelle, selon le Guiness des records, est une Norvégienne de 111 ans, après la mort récente d'une Américaine de 114 ans. Le Guiness ne tient compte que des âges et dates prouvés de façon irréfutable.

Béjart Ballet Lausanne face au public : un triomphe

Le public et la presse mondiale ont fait un triomphe au Théâtre de Beaulieu archicomble, à la troupe de Maurice Béjart devenue Béjart Ballet Lausanne en juin dernier. Les cinquante-neuf danseurs et danseuses et leur chef « gourou » ont démontré la capacité de renouvellement du maître et de ses disciples dans un nouveau spectacle, que les spécialistes citent déjà comme une référence en chorégraphie moderne.

Gianni Versace, costumier et bijoutier d'origine calabraise, établi à Lausanne, et dont ce n'est pas la première collaboration avec Béjart (« Malraux ou la métamorphose des dieux », « Dionysos », Léda et le cygne », entre autres), a conçu des costumes somptueux pour « Souvenir de Leningrad », donné en grande première. Ici, Béjart a imaginé un conte, son enfance rêvée et superbelement incarnée dans le personnage central de Bim par le jeune danseur étoile genevois Xavier Ferla.

Bim découvre émerveillé trois aspects de l'ancienne capitale russe, la ville de Pierre le Grand, celle de Tchaïkovsky et de la comtesse von Meck, son égérie, et surtout le moment charnière de la reprise du ballet impérial par Marius Petipa, Marseillais comme Béjart, avec, sitôt après, la tourmente révolutionnaire, la tête de Lénine, obsédante, suspendue sur la toile de fond. Leningrad devient ainsi un personnage auquel Maurice Béjart, séduit lors de sa visite avec le Ballet du XX^e siècle, lève un grand coup de chapeau. Un passé prestigieux ou tragique revit en images fugaces, en mouvements impeccables ordonnés des nom-

breux acteurs de cette évocation. Le spectacle s'ouvre par « Fiche signalétique », présentation du nouveau ballet de Béjart, dans une chorégraphie collective et sur une musique vaudoise, celle du groupe morgien/lausannois BBFC.

Fondation de l'Hermitage (Donation Famille Bugnion)

Rétrospective MARQUET 12 février - 22 mai 1988

Après le succès considérable de la rétrospective Magritte, la Fondation de l'Hermitage consacre sa prochaine exposition à l'œuvre d'Albert Marquet (1875-1947).

Afin de célébrer le quarantième anniversaire de la mort de ce grand artiste, dont la renommée a très largement dépassé les frontières de son pays, elle présente, en étroite collaboration avec les héritiers du peintre et avec le précieux concours de nombreux musées et collections privées de France, Suisse, Angleterre, Allemagne, Japon et Etats-Unis, un ensemble exhaustif réunissant plus de deux cents toiles, aquarelles, dessins et céramiques de Marquet.

(Suite des Nouvelles touristiques de la page 14)

L'hiver à Lugano (Tessin)

Jusqu'au 27 mars 1988, Lugano propose à nouveau le forfait d'une semaine « Hiver à Lugano » à des prix fort avantageux, c'est à dire à partir de FF 835* pour 7 nuitées avec petit déjeuner et FF 1163* pour la demi-pension.

En plus cet arrangement qui inclut 7 différentes catégories d'hôtel, comprend de nombreuses prestations telles qu'un apéritif de bienvenue, une entrée libre à deux piscines couvertes, une entrée au Musée de Villa Ciani, une entrée à prix réduit aux concerts de la Radio de la Suisse Italienne, un tour de ville avec Danzas à prix réduit, une entrée dans un dancing et surtout le libre parcours sur les bateaux de la Société de Navigation du Lac de Lugano, sur le chemin de fer Lugano-Ponte Tresa, les autobus pour Tessere et Sonvico, sur le funiculaire du Monte Brè (fermé toutefois en janvier) et le téléski du Monte Lema (en fonction samedi et dimanche).

Bien qu'en hiver Lugano jouisse d'un climat très doux, l'on peut aussi skier et plus précisément au Monte Lema (1624 m) et au Monte Tamaro (1650). Dans ce dernier centre l'on organise aussi des cours de ski spé-

ciaux pour adultes et enfants. Le dépliant de ce forfait renseigne également sur les prix des cartes journalières, sur les remontées mécaniques ainsi que sur les plus importantes manifestations prévues à Lugano.

Les hôtels de famille en Suisse ont le vent en poupe

Les petits hôtels de famille représentent une base importante de l'hôtellerie suisse. L'initiative de les réunir en une chaîne, lancée en 1984, a connu rapidement du succès. Actuellement, 175 petits hôtels sont membres de la chaîne E & G hôtels, ont indiqué leurs responsables lors de la présentation de leur nouveau catalogue à Zurich. Ils se distinguent par des prix avantageux, atteignant en moyenne quarante francs par nuitée.

En Suisse, 77 % des lits d'hôtels se trouvent dans des petites entreprises familiales comptant jusqu'à 25 lits, selon une statistique de la fédération suisse du tourisme. La chaîne E & G hôtels, qui compte le plus d'établissements en Suisse, vise à garantir à ses membres une publicité concertée, et peut déjà présenter des résultats encourageants. Les Américains, dollar oblige, sont de plus en plus nombreux par exemple à réserver depuis les Etats-Unis des chambres dans l'un des 175 hôtels répartis dans 143 localités suisses (3 000 chambres).

Grâce à un système de réservation original « Swiss call », le touriste peut se contenter de réserver la première nuit et s'en remettre à la chaîne pour la suite. Ce système est particulièrement avantageux pour les individualistes, qui n'ont pas besoin de prévoir leur séjour dans les moindres détails. E & G hôtels, qui a son siège à Grindelwald, cherche de nouveaux membres, particulièrement en Suisse romande. Dans cette optique, il est envisagé d'ouvrir un secrétariat romand, ont indiqué ses responsables.

Les entreprises de famille, la majorité des petits hôtels, exigent aussi des sacrifices. Selon une enquête à laquelle a répondu un tiers des membres de la chaîne, les hommes travaillent en moyenne 74 heures par semaine, les femmes 69 heures. Selon cette enquête, un tiers des personnes employées à l'année sont des membres de la famille. Un propriétaire d'hôtel sur six doit cependant avoir une activité annexe.

RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir

PLACE DE LA BOURSE